

Ecrit par le 17 juin 2026

Vaucluse : les travaux prévus en juin



A l'ordre du jour des chantiers entrepris sur les routes et dans les bâtiments du Département : la fin des travaux sur le pont de Sigalière à Saint-Saturnin-les-Apt, des aménagements au collège Alphonse-Silve à Monteux, l'inauguration du nouveau tronçon sur la RD 34 à Saint-Christol, etc.....

Fin des travaux sur le pont de la Sigalière (RD 943) à Saint-Saturnin-les-Apt

Les travaux de rejointoiement des pierres, garde-corps, étanchéité et concernant la couche de roulement de la chaussée se termineront à la mi-juin. Des mesures ont été prises pendant tout le chantier afin de préserver les chauves-souris. A l'issue, huit interstices entre les pierres, sous la voûte, ont été maintenus pour leur permettre de nicher.

Travaux au collège Alphonse-Silve à Monteux

Des travaux de mise en accessibilité, dont la création d'un ascenseur, vont démarrer fin juin et se poursuivront jusqu'en septembre.

Nouveau tronçon de la RD 34 à Saint-Christol

L'inauguration de ce nouveau tronçon de 900 mètres, aménagé suite à l'effondrement partiel de la route fin 2019, est prévu le mardi 20 juin prochain à 10h30, sur place.

Ecrit par le 17 juin 2026

Routes

- Réalisation de la déviation provisoire de Pertuis entre le giratoire du Vidalet et le Chemin de la Beaume : chantier entamé à la mi-mars pour une durée prévisionnelle de 10 mois ;
- Recalibrage d'une partie de la RD 72 à Orange : travaux en cours jusqu'à l'été ;
- Travaux de suppression du PN 15 à Petit Palais : chantier jusqu'à l'automne ;
- Aménagement d'un carrefour giratoire entre les RD 15 et RD 110 à Cabrières d'Avignon : travaux en cours ;
- Réfection de chaussée sur la RD 1 entre Monieux (carrefour avec la RD 217) et Sault (carrefour avec la RD 943) : chantier en cours ;
- Renforcement de la couche de roulement de la RD 87 entre Pernes-les-Fontaines et Monteux : travaux en cours ;
- Travaux d'enduits sur la chaussée de la RD 4 à Venasque (Combe de Murs) : réalisés du 5 au 9 juin, avec mise en place d'une déviation ;
- Réfection des superstructures et de la chaussée du pont de la RD 204 sur l'A7 à Bollène : démarrage des travaux prévu le 5 juin, pour une durée d'un mois.

Véloroutes

- ViaRhôna entre Sorgues et Avignon ;
- Construction d'une passerelle suspendue sur le bras du Rhône entre les Iles de la Barthelasse et de l'Oiselay : les travaux de la passerelle et de la voie cyclable se poursuivront jusqu'à la fin de l'été.

Bâtiments

- Restructuration du collège Saint-Exupéry à Bédarrides : travaux en cours depuis juillet 2022 ;
- Travaux de restauration du Palais des Papes à Avignon : deuxième tranche jusqu'à début 2024 ;
- Construction du nouveau bâtiment Memento, Pôle des patrimoines de Vaucluse à Avignon : les travaux sont en cours pour une durée de deux ans ;
- Réhabilitation du collège Lou Vignarès à Vedène : chantier entamé en février et pour 37 mois ;
- Réfection de l'étanchéité des toitures du collège Victor Schoelcher à Sainte-Cécile-les-Vignes : travaux en cours jusqu'en juillet ;
- Construction du nouveau centre routier d'Apt : mise en service du bâtiment prévue en septembre.

Écrit par le 17 juin 2026

Point info travaux de juin



A l'ordre du jour des chantiers entrepris sur les routes et dans les bâtiments du Département : la fin des travaux sur le pont de Sigalière à Saint-Saturnin-les-Apt, des aménagements au collège Alphonse-Silve à Monteux, l'inauguration du nouveau tronçon sur la RD 34 à Saint-Christol, etc.....

Fin des travaux sur le pont de la Sigalière (RD 943) à Saint-Saturnin-les-Apt

Les travaux de rejointoiement des pierres, garde-corps, étanchéité et concernant la couche de roulement de la chaussée se termineront à la mi-juin. Des mesures ont été prises pendant tout le chantier afin de préserver les chauves-souris. A l'issue, huit interstices entre les pierres, sous la voûte, ont été maintenus pour leur permettre de nicher.

Travaux au collège Alphonse-Silve à Monteux

Des travaux de mise en accessibilité, dont la création d'un ascenseur, vont démarrer fin juin et se poursuivront jusqu'en septembre.

Ecrit par le 17 juin 2026

Nouveau tronçon de la RD 34 à Saint-Christol

L'inauguration de ce nouveau tronçon de 900 mètres, aménagé suite à l'effondrement partiel de la route fin 20219, est prévu le mardi 20 juin prochain à 10h30, sur place.

Routes

- Réalisation de la déviation provisoire de Pertuis entre le giratoire du Vidalet et le Chemin de la Beaume : chantier entamé à la mi-mars pour une durée prévisionnelle de 10 mois ;
- Recalibrage d'une partie de la RD 72 à Orange : travaux en cours jusqu'à l'été ;
- Travaux de suppression du PN 15 à Petit Palais : chantier jusqu'à l'automne ;
- Aménagement d'un carrefour giratoire entre les RD 15 et RD 110 à Cabrières d'Avignon : travaux en cours ;
- Réfection de chaussée sur la RD 1 entre Monieux (carrefour avec la RD 217) et Sault (carrefour avec la RD 943) : chantier en cours ;
- Renforcement de la couche de roulement de la RD 87 entre Pernes-les-Fontaines et Monteux : travaux en cours ;
- Travaux d'enduits sur la chaussée de la RD 4 à Venasque (Combe de Murs) : réalisés du 5 au 9 juin, avec mise en place d'une déviation ;
- Réfection des superstructures et de la chaussée du pont de la RD 204 sur l'A7 à Bollène : démarrage des travaux prévu le 5 juin, pour une durée d'un mois.

Véloroutes

- ViaRhôna entre Sorgues et Avignon ;
- Construction d'une passerelle suspendue sur le bras du Rhône entre les Iles de la Barthelasse et de l'Oiselay : les travaux de la passerelle et de la voie cyclable se poursuivront jusqu'à la fin de l'été.

Bâtiments

- Restructuration du collège Saint-Exupéry à Bédarrides : travaux en cours depuis juillet 2022 ;
- Travaux de restauration du Palais des Papes à Avignon : deuxième tranche jusqu'à début 2024 ;
- Construction du nouveau bâtiment Memento, Pôle des patrimoines de Vaucluse à Avignon : les travaux sont en cours pour une durée de deux ans ;
- Réhabilitation du collège Lou Vignarès à Vedène : chantier entamé en février et pour 37 mois ;
- Réfection de l'étanchéité des toitures du collège Victor Schoelcher à Sainte-Cécile-les-Vignes : travaux en cours jusqu'en juillet ;
- Construction du nouveau centre routier d'Apt : mise en service du bâtiment prévue en septembre.

Revitalisation des petites villes : c'est Vaison-la-Demain !



La commune de Vaison-la-Romaine vient de signer la convention '**Petites villes de demain**'. Un dispositif qui permet de mobiliser de nombreux partenaires autour de projets de revitalisation des villes de moins de 20 000 habitants. En Vaucluse, la cité voconce est la 15^e commune à officialiser ce partenariat.

C'est jour de marché (ce mardi 25 avril) que la ville de Vaison-la-Romaine vient d'officialiser son intégration au programme national '**Petites villes de demain**' qui vise à soutenir l'attractivité des communes de moins de 20 000 habitants. Devant la fréquentation de ce marché hebdomadaire on pourrait cependant se poser la question de l'attrait de cette convention tant l'afflux des visiteurs semble pourtant faire déjà de Vaison une ville d'aujourd'hui.

Ecrit par le 17 juin 2026



De gauche à droite : Chantal Mure, 1^{re} adjointe de la Vaison-la-Romaine, Jean-François Périlhrou, maire, Dominique Santoni, présidente du Département de Vaucluse, et Bernard Roudil, sous-préfet de Carpentras lors de la signature de la convention 'Petites villes de demain'.

Les taux de vacances de logements ont doublé en 20 ans

« Il y a périls, prévient néanmoins [Jean-François Périlhrou](#), maire de Vaison-la-Romaine et président de la communauté de communes Vaison Ventoux. Nos centres villes ne correspondent plus à l'idéal d'un modèle, souvent exporté d'outre-Atlantique, avec son jardin, son barbecue... Les appartements y sont exiguës, le stationnement y est éloigné. Illustration de ce phénomène, le niveau de vacances des logements en Vaucluse a été multiplié par 2 entre 1999 et 2019. Et puis, il y a des menaces extérieures qui peuvent aussi s'appeler Amazon ou bien encore ces périphéries qui se ressemblent toutes. »

« Il s'agit de mener ce combat qui est l'une des grandes causes du début de ce siècle. »

Jean-François Périlhrou, maire de Vaison-la-Romaine

C'est donc pour cela que Vaison est la 15^e commune vaclusienne à s'inscrire dans ce programme initié en octobre 2020 par Jacqueline Gourault, alors Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales. Un dispositif piloté par [l'Agence nationale de la cohésion des territoires](#) (ANCT), qui permet de mobiliser de nombreux partenaires (Etat, Conseil départemental, Conseil régional, la Banque des territoires, les agences d'urbanisme, l'Union départementale de

Ecrit par le 17 juin 2026

l'architecture et du patrimoine, les chambres consulaires...) autour de projets de redynamisation.

« C'est un dispositif qui connaît un vrai succès en Vaucluse », reconnaît Bernard Roudil, sous-préfet de Carpentras, qui représentait l'Etat lors de cette signature. A ce jour, Aubignan, Mazan, Malaucène, Sault, Bollène, Valréas, [Sorgues](#), [Monteux](#), [Pernes-les-Fontaines](#), l'Isle-sur-la-Sorgue, [Apt](#), Cadenet, La Tour d'Aigues et Mirabeau figurent également dans le dispositif.






15

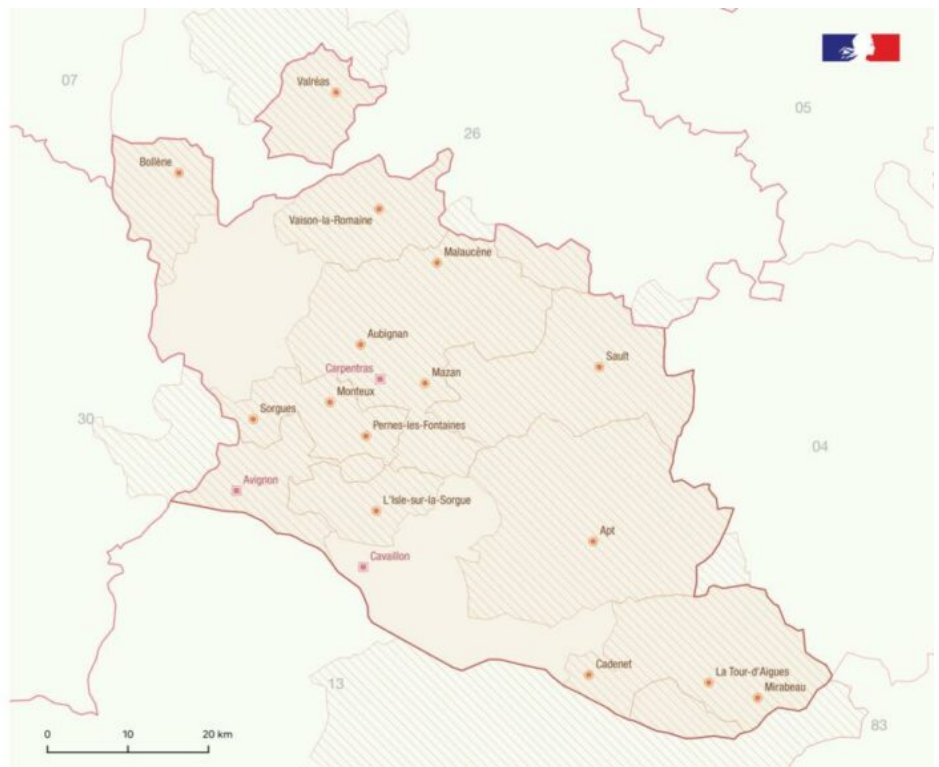
Petites villes de demain

À date du 05 janvier 2023

Vaucluse

-  Commune sélectionnée dans le programme Petite ville de demain
-  EPCI concerné
-  Commune bénéficiaire du programme Action coeur de ville

Sources : ANCT, 2023 ; IGN, 2022 • Réalisation : Cartographie ANCT 01/2023



Les communes vauclusiennes retenues dans le cadre du dispositif 'Petites villes de demain'.

Quels diagnostics pour Vaison ?

Un diagnostic a donc été conduit afin d'identifier les enjeux majeurs de la commune dans la perspective de renforcer son rôle de centralité. De quoi dégager 4 axes stratégiques afin de répondre à cet enjeu : « renforcer l'attractivité économique de Vaison-la-Romaine par la dynamique touristique et les atouts du terroir », « accroître l'attractivité du centre-bourg par une offre en adéquation aux attentes des habitants », « pérenniser les solidarités » ainsi que « poursuivre les engagements en faveur de la transition écologique et énergétique ».

« Il s'agit de mener ce combat qui est l'une des grandes causes du début de ce siècle », insiste Jean-François Périlhou dont la commune a cependant déjà identifié et commencé à déployer plusieurs actions stratégiques dans le cadre de ces orientations comme le réaménagement du centre-ville dans le but de rendre la ville plus résiliente au changement climatique et plus attractive, l'accompagnement dans la mise en place d'une maison de santé pluridisciplinaire ou bien encore la mise en place d'un nouvel équipement sportif dédié aux arts martiaux dont plus de 60% du budget total de 2M€ seront financés par les partenaires.

Ecrit par le 17 juin 2026

[A lire aussi : Vaucluse : 15 communes retenues pour le dispositif 'Petites villes de demain'](#)

Le logement en première ligne pour reconquérir le centre-ville

Pour le maire de la cité voconce, il est évident que la qualité de l'offre de logement est l'un des éléments moteurs du dispositif de cette dynamique de revitalisation :

« Notre PLU (Plan local d'urbanisme) prévoit zéro étalement urbain : il faut donc remplir les logements vacants et augmenter le nombre d'habitants dans le cœur de ville. »

Ainsi, afin de remettre sur le marché des logements du centre ancien et améliorer les performances énergétiques, une action spécifique est conduite au travers d'une opération programmée de l'habitat. Une convention spécifique sera d'ailleurs signée avec l'Etat et le Conseil départemental de Vaucluse pour que cette opération puisse être mise en place à partir du 1er juillet prochain.

« Il est important de soutenir ce type de dispositif au profit de ces communes moyennes qui ont aussi des contraintes de centralité, complète Dominique Santoni, présidente du Département de Vaucluse et co-signataire de la convention 'Petites villes de demain'. Cela leur permet de bénéficier de dispositifs auxquels elles n'auraient pas forcément accès. »

« Si le territoire avance, c'est le département qui avance. »

Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse

Effet démultiplicateur sur les financements

Cette convention doit permettre de mobiliser des moyens afin d'accompagner les propriétaires pour qu'ils puissent conduire les travaux nécessaires à la remise en état.

La ville va consacrer plus de 600 000€ sur 5 ans sur cette opération. Grâce au programme 'Petites villes de demain' cet effort municipal aura un effet multiplicateur de 2,7 grâce au soutien des autres partenaires. C'est donc plus de 1,6M€ qui vont être investis.

« Cela va permettre un financement tiers pour inciter les propriétaires privés à rénover, poursuit le maire de Vaison-la-Romaine. Mais pour accompagner ce mouvement il faut aussi plus de patrimoine public et plus service public. Notre hôpital disposera d'un scanner avant la fin de l'année et nous disposons du 2^e office de tourisme de Vaucluse en fréquentation après celui d'Avignon. Il n'y a jamais eu autant d'outils, notamment financiers, pour mener à bien cette reconquête du centre-ville. »

« Si le territoire avance, c'est le département qui avance, se félicite la présidente du Département. Il faut donc que nous continuons à jouer collectif. »

Ecrit par le 17 juin 2026

Memento : la mémoire a de l'avenir en Vaucluse



Le Conseil départemental de Vaucluse vient de poser la première pierre des futures archives départementales. Situé dans la zone d'Agroparc à Avignon ce 'pôle des patrimoines de Vaucluse' sera baptisé 'Memento'. Le bâtiment, qui représente l'un des principaux investissements publics du territoire actuellement, est autant conçu pour être un lieu de conservation que partage et d'accueil du grand public.

Après avoir passé près de 150 ans au palais des papes, les archives départementales de Vaucluse s'apprêtent à déménager en 2025 dans un nouveau bâtiment édifié dans la zone d'Agroparc à Avignon. Situé sur une parcelle de 23 290 m², entre l'Inrae et le siège social de McCormick-Ducros, la construction de 11 600m² conçue par [le cabinet d'architecture lyonnais Gautier-Conquet](#) regroupera une douzaine de sites actuellement éparpillés sur le bassin de vie d'Avignon : les archives du Département actuellement installées dans la chapelle Benoît XII du palais vieux depuis les années 1880 mais aussi ses annexes de Courtine, le Service départemental d'Archéologie, les réserves des trois musées départementaux ainsi que plusieurs services administratifs liés au patrimoine vauclusien.

A cela s'ajoute le Centre de conservation et d'études de l'État ainsi que les Archives du Grand Avignon. Seul manque à l'appel, les archives de la Ville d'Avignon qui, un temps approchées pour s'associer au projet, resteront finalement dans leur locaux historiques de l'ancien mont de piété de la rue Saluces dans

Ecrit par le 17 juin 2026

l'intra-muros de la cité des papes.



Situé rue Marcel Demonque dans la zone d'Agroparc, le bâtiment de 80 mètres de long et de 70m de large de 'Memento' sera situé entre le siège de McCormick-Ducros et l'Inrae, juste à côté du centre de gestion de la fonction publique territoriale et tout près du campus Jean-Henri Fabre de l'Université d'Avignon.

Plus qu'un lieu de stockage

Plus qu'un lieu de conservation, ce 'pôle des patrimoines de Vaucluse' baptisé désormais 'Memento' (ndlr : souviens-toi en latin) ambitionne d'être aussi un espace d'étude et de transmission de l'histoire du Vaucluse en étant le plus accessible et le plus ouvert au public.

Bien évidemment le lieu restera un site d'entreposage avec 40km linéaires de stockage aux normes de conservation actuelles contre 26km pour les archives actuelles du palais des papes.

En 2025, l'équipement entend également « constituer un lieu de mémoire et de préservation du passé tourné vers l'avenir en jouant un rôle actif de transmission à travers sa salle de lecture, sa salle d'exposition et sa salle de conférence de 150 places ».

Pour le Conseil départemental sa vocation est donc d'être aussi « un lieu-ressources et de recherche destiné aux scolaires, aux chercheurs, aux professionnels mais aussi au grand public. Un lieu d'animation et de vie en lien constant avec les acteurs locaux et les associations du territoire mais aussi régionales. Des expositions, des conférences, des créations d'œuvres, des animations, des concerts auront lieu. La

Ecrit par le 17 juin 2026

priorité absolue est de s'ouvrir aux différents publics et de diffuser largement la connaissance. »



Une pierre taillée il y a 700 ans provenant chantier de restauration du palais des papes a été posée lors du lancement officiel du chantier qui doit s'achever courant 2025.

Une fonction autant culturelle que patrimoniale

« Il s'agit d'un équipement autant culturel que patrimonial avec des fonctions pédagogiques d'accueil de tous les publics », explique [Dominique Gautier](#), l'architecte de l'agence à qui l'on doit déjà les archives du Rhône à Lyon et celles de Briançon ainsi que plusieurs médiathèques à Lyon, Chaponost, Oullins ou Montrond-les-Bains. « C'est aussi un outil de travail pour les archéologues, les archivistes, les conservateurs, les chercheurs, les historiens », poursuit le co-fondateur du cabinet Gautier-Conquet qui a aussi réalisé les 18 plateformes du parc d'activité 'Technicité' d'Agroparc.

« C'est enfin un outil de conservation avec des ateliers et des magasins où les contraintes imposent que l'on conçoive un bâtiment sans fenêtres pour protéger ce qui y est conservé de la lumière », conclut Dominique Gautier dont les équipes ont conçu un édifice à haute valeur environnemental affichant une performance énergétique de niveau E2C1 du label E+C.

Écrit par le 17 juin 2026

« Il s'agit d'un équipement autant culturel que patrimonial. »

Dominique Gautier de l'agence Gautier-Conquet

L'un des principaux investissements publics du territoire

Memento sera constitué d'un bâtiment à ossature bois en R+3 de 80 mètres de long et de 70m de large imaginé autour de galeries intérieures desservant l'ensemble des blocs fonctionnels et les magasins de conservation.

Devant, un parvis paysagé protégé du vent. Autour, une 'double peau' ventilée et habillée de briques de terre cuite extrudée autour des voiles de béton afin de réguler l'inertie et l'hygrométrie du bâtiment. Au-dessus, des toitures en partie végétalisée accueillant également 500m² de panneaux photovoltaïques. La puissance qui pourra être produite sera de 105kW environ. Celle-ci sera directement utilisée par le bâtiment en autoconsommation et le surplus pourra être revendu. « Il n'a pas été possible d'en installer davantage en raison de contraintes liées à la proximité de l'aéroport », précise l'architecte lyonnais.

Un parking semi-enterré de 36 places complètera l'aménagement.

L'ensemble, qui représente un investissement de près de 31M€, constitue actuellement l'un des principaux investissements publics en Vaucluse. Il est financé par le Département à hauteur de 16,07M€ ainsi que par l'Etat (7M€ via la Drac et le DSID), la Région Sud (6,94M€) et la communauté d'agglomération du Grand Avignon pour un montant de 822 939,42€.

Ecrit par le 17 juin 2026



Le Département va lancer une étude sur la réutilisation du palais vieux une fois que les archives en seront définitivement parties. Une certitude, le Conseil départemental a la volonté d'ouvrir l'espace au public le plus large.

Un trait d'union avec le passé

« Nous posons aujourd'hui, tous ensemble, la première pierre, s'est félicitée Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse lors du lancement officiel du chantier. Et cette pierre, symboliquement, est issue du chantier de restauration du Palais vieux, toujours en cours. Elle a été taillée voilà près de 700 ans... Comme un trait d'union entre un chapitre qui se termine et un autre qui commence... mais c'est une seule et même histoire qui continue. »

Pour le palais, dernier bâtiment en France aussi ancien à être occupé par un service d'archives, si les opérations de déménagement se préparent déjà depuis 2019 il s'agit également de savoir ce que le Département veut faire de cet espace constituant la partie la plus ancienne du plus grand palais gothique.

En effet, le reste de l'édifice médiéval est propriété de la Ville d'Avignon et est exploité par Avignon tourisme comme site de visite et d'exposition, comme centre des congrès et comme lieu d'accueil

Écrit par le 17 juin 2026

emblématique du festival d'Avignon dans la cour d'honneur.

« Très attaché à ce monument connu dans le monde entier, et d'ailleurs classé au patrimoine mondial de l'Unesco, le Département de Vaucluse va prochainement étudier la mise en place d'un projet global pour le Palais vieux, explique le Conseil départemental. Autrement dit, lui inventer un nouveau destin après le déménagement des Archives. S'il est encore trop tôt pour en esquisser les contours, l'objectif est bien que ces espaces soient à terme accessibles au plus grand nombre. »

Découvrez le projet Memento situé à Agroparc.

Dominique Santoni : « Ce que je veux, c'est changer la vie des Vauclusiens »

Ecrit par le 17 juin 2026



Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse a accordé une interview à l'Echo du mardi pour la sortie de la 7^e édition de notre hors-série annuel '[Le Vaucluse en chiffres 2023](#)'. L'occasion pour la première femme à la tête de l'institution départementale d'évoquer le lancement du plan santé où le Département sort de ses compétences habituelles pour répondre aux besoins quotidiens des Vauclusiens. Une volonté qui s'étend à d'autres domaines comme l'attractivité économique, le soutien aux projets d'aménagement des communes, l'audiovisuel, la sécurité... Autant de thèmes que Dominique Santoni entend prendre à bras le corps.

■ Pourquoi le Département a-t-il lancé son plan santé alors que ce domaine n'est pas de sa compétence ?

« La santé est l'une des principales préoccupations des Vauclusiens, c'est pour cela que j'ai résolument choisi de sortir des sentiers battus pour apporter des solutions concrètes à nos concitoyens qui ne trouvent plus de médecins. Alors oui, la santé ce n'est peut-être pas l'une des compétences du département mais je crois qu'il faut que l'on soit pragmatiques car ce que je veux c'est changer la vie des

Ecrit par le 17 juin 2026

Vauclusiens. Le plan santé : c'était aussi l'un de nos engagements de campagne que nous allons respecter dès 2023 avec le recrutement de 8 médecins. »

■ Comment s'articule ce plan ?

« Dans un premier temps, nous avons travaillé sur les zones touchées par la désertification médicale et les priorités de l'ARS (Agence régionale de santé). Aujourd'hui, ce sont donc 4 territoires qui vont être concernés par la phase 1 de ce plan santé : Valréas, Cadenet, Apt et Avignon-Intramuros. »

■ Avignon touché par la désertification médicale, cela peut paraître surprenant ?

« C'est vrai qu'Avignon, nous ne l'avions pas forcément identifiée au début. Puis on s'est aperçus en travaillant avec le président de l'Ordre des médecins de Vaucluse qu'il y avait une véritable carence dans la cité des papes et plus particulièrement dans l'intra-muros, notamment en raison de problèmes de déplacement et les difficultés de stationnement. Il y a aussi toute une population, notamment de gens âgés, qui ne trouvait plus de médecin. Très bientôt, deux généralistes seront donc installés au sein de l'ancien espace du département et des pays de Vaucluse qui se situe en haut de la place de l'horloge, à côté de l'ancienne Banque de France. Ce lieu a l'avantage d'être visible, central et équipé en accès pour les PMR (Personnes à mobilité réduite). À termes, il y a également la place pour accueillir un troisième médecin sur ce site en cœur de ville. »

« Le local, les réseaux informatiques, le cabinet équipé, l'assistante... On s'occupe de tout. »

■ Quel est le profil des médecins retenus ?

« Il y a des médecins préretraités qui auraient pu s'arrêter mais qui finalement se disent 'vous nous donnez la possibilité de continuer à exercer de manière partielle dans des conditions plus favorables'. Nous avons aussi des jeunes médecins qui viennent tenter cette aventure avec la possibilité d'ouvrir ensuite leur propre cabinet. Et puis on a des médecins qui viennent d'ailleurs, particulièrement du Nord de la France qui sont attirés par la qualité de vie. Dans tous les cas, ce qui leur plaît c'est de pouvoir se consacrer pleinement à leur patientèle. Pour cela, le Département les salarie, met à leur disposition le lieu dans lequel ils vont travailler - cela peut être un Espace de solidarité (Edes) comme à Apt début janvier 2023 ou à Valréas. Ce qu'il faut prendre en compte également c'est que les conditions de travail ont évolué et que les médecins qui vont s'installer sur le territoire veulent travailler comme ils l'entendent. Cela veut dire que, parfois, il y aura besoin de 2 médecins pour faire un poste comme cela va être le cas sur Avignon par exemple avec deux mi-temps. Il y en a qui feront des gardes et d'autres qui n'en feront pas. Il y en a qui feront des visites à domicile et d'autres non. Si l'un veut partir en vacances, un autre peut le remplacer. Ils auront une totale liberté et quand on les rencontre c'est ce qui les séduit. Ce qui est intéressant aussi pour eux, c'est que l'on va mettre en place un vrai réseau de santé. C'est-à-dire qu'ils ne vont pas travailler seuls et que, par exemple, il va y avoir une mise en réseau internet leur permettant d'échanger leurs données et de communiquer. Le local, les réseaux informatiques, le cabinet équipé, l'assistante... On s'occupe de tout. Pas besoin non plus de faire de l'encaissement car nous avons un accord avec la Caf. J'insiste, ils ne font que de la médecine et c'est ça qui leur plaît. »

Ecrit par le 17 juin 2026

■ **Ce plan santé répond-il à une demande des maires de Vaucluse ?**

« Il y avait de leur part une réelle inquiétude qu'ils faisaient remonter régulièrement. Et comme il n'y a pas de mal à s'inspirer de ce qui fonctionne bien dans les autres territoires, nous avons vu le département de Saône-et-Loire où le Conseil départemental assume et conforte son rôle de garant de l'équité territoriale en contribuant activement à rétablir l'égal accès de tous les citoyens aux soins de proximité. Nous sommes le 1er département de la Région Sud à mettre en place un tel dispositif. »

■ **Est-ce que le fait d'avoir été maire auparavant, maire d'Apt en l'occurrence, une commune touchée par ces difficultés d'accès aux soins, vous a sensibilisée davantage à ces problématiques ?**

« Certainement, car lorsque l'on débute avec ce mandat de maire, il y a ce côté 'pied dans la terre', proximité, on rencontre plein de gens. Encore faut-il aimer les gens et avoir de l'empathie. Mais c'est vrai que c'est un atout de bien connaître les territoires et les maires sont souvent les mieux placés pour cela. Au-delà de ça, cela fait aussi parti de mon ADN : changer la vie des gens. Les Vauclusiens attendent des solutions. Ma satisfaction en tant que politique c'est quand on m'arrête dans la rue pour me dire que 'c'est bien ce que vous avez fait'. »

■ **Quelles sont les limites que vous vous êtes fixées avec ce plan santé et qu'elles sont les étapes à attendre à l'avenir ?**

« Il y a 3 étapes. La première c'est la mise en place de ces 8 généralistes début 2023. Mais nous allons continuer avec l'arrivée de nouveaux médecins dans le courant de l'année afin de mieux quadriller le territoire. À titre comparatif, la Saône-et-Loire compte maintenant plus d'une centaine de médecins. Ensuite, nous envisageons de faire aussi appel à des spécialistes, qui nous ont déjà sollicités d'ailleurs, comme des dentistes notamment. Parallèlement nous souhaitons créer un bus itinérant dans les territoires où il n'y a pas assez de population pour avoir un docteur comme dans le secteur de Sault. Ce bus avec un véritable médecin traitant offrira un vrai suivi. Enfin il y a aussi le développement de la télémedecine. »

« Les médecins ne veulent plus œuvrer comme hier, il faut s'adapter. »

■ **Justement en ce qui concerne la télémedecine, le Vaucluse a été choisi par la Région comme département pilote pour ce type de suivi en matière de santé, notamment dans le domaine du télédiagnostic ophtalmologique ?**

« Pour cela nous travaillons effectivement avec la Région Sud qui nous a apporté un soutien financier important. Alors, même si on sent une certaine réticence concernant le déploiement du télédiagnostic et de la télémedecine, à un moment il faut accepter que le monde change. Les médecins ne veulent plus œuvrer comme hier, il faut s'adapter. Aujourd'hui, il y en a moins et ils veulent travailler différemment. Donc, si on veut être soignés il faut aller vers de nouvelles technologies. Toutefois, la télémedecine ce n'est pas pour tout non plus et cela ne remplacera pas le médecin. Mais dans les domaines de la vision et de la dermatologie par exemple on sait que la télémedecine fonctionne bien. »

Ecrit par le 17 juin 2026

■ D'un point de vue plus 'technique' cette possibilité de développement de la télémédecine a été rendue possible par le déploiement du THD (Très haut débit) par le Département ?

« Si on a été choisis par la Région c'est effectivement parce que nous avons été des précurseurs sur le très haut débit en Provence- Alpes-Côte d'Azur. C'est aussi parce que nous avons su être innovants. »

■ Outre la santé, y a-t-il d'autres outils collectifs que vous souhaitez mettre en place comme Vaucluse ingénierie par exemple ?

« Il y a effectivement plusieurs projets que nous voulons mettre en place au fur et à mesure dans le courant de la mandature. Vaucluse ingénierie est l'un de ceux que nous allons lancer le plus rapidement. Il s'agit d'un nouvel outil destiné aux maires pour identifier les besoins des communes dans le cadre de leur dossier d'aménagement, d'identifier les leviers et les contraintes de leur projet, de travailler sur l'étude de faisabilité, de trouver un AMO (Assistance à maîtrise d'ouvrage)... L'idée c'est d'accompagner les maires dans leur projet alors que l'on s'aperçoit que tout est compliqué pour faire quoi que ce soit. Surtout pour les petites communes. En effet, nous nous sommes rendu compte que certaines d'entre elles ne consomment pas les crédits qui leur sont alloués alors qu'elles ont parfois du mal à boucler leur budget car elles n'arrivent pas à monter les dossiers. »

■ Concrètement cela se passera comment pour les communes vauclusiennes faisant appel à cette structure ?

« Les maires devront se tourner vers l'équipe de 4 personnes dirigée par Caroline Leuret dont le rôle sera de faire le relais avec les services du département. Dans ce cadre, Vaucluse ingénierie accompagnera ainsi leurs démarches techniques et financières auprès des 23 différents partenaires du département comme le CAUE, la SPL Territoire 84, VPA, l'Aurav, EPF-Paca, les parcs naturels régionaux du Ventoux et du Luberon, le Sdis... »

« Le principe c'est d'accompagner ces communes en proposant un service qu'elles n'auraient pas les moyens de se payer. »

« L'autre avantage, c'est que nous aurons connaissance du projet dès le départ. Cela nous permettra d'aller chercher des financements croisés notamment auprès de la Région ou bien de l'Europe. Le principe c'est d'accompagner ces communes en proposant un service qu'elles n'auraient pas les moyens de se payer. Cette mutualisation du conseil mis à disposition des maires c'était une vraie attente de leur part. Et pour le Département, quand les maires réalisent des projets, l'ensemble des Vauclusiens s'en rend compte. C'est donc notre intérêt d'aller aider les communes. »

■ Vous travaillez également à l'élaboration d'un plan cinéma ?

« Il est nécessaire de sortir ce département d'un certain marasme et de constater qu'il y a des écosystèmes qui marcheraient mieux ici qu'ailleurs en étant parfaitement adaptés à notre territoire. L'audiovisuel en fait partie car nous avons tout ce qu'il faut pour pouvoir développer cette forme d'économie sachant que nous avons déjà la base : on a des écoles d'art, l'université, de nombreux studios

Écrit par le 17 juin 2026

d'animation... Nous avons la possibilité de former des gens qui s'engageront dans cette industrie, de créer des métiers intéressants qui correspondent à l'air du temps. Cela veut dire aussi que les professionnels de l'audiovisuel ou du cinéma qui viendront ici pour tourner n'auront pas besoin de venir avec leur équipe car il y aura déjà des techniciens sur place, des studios. »

« Dans cette optique, nous voulons renforcer le rôle de la commission du film avec des studios sur Avignon, le Ventoux et le Luberon. Nous souhaitons aussi faire un état des lieux pour savoir ce que nous avons sur le territoire en termes de formations, de studios, de tournages, de vidéastes, de techniciens, d'acteurs... pour savoir ce qui nous manque et par quoi on commence dès 2023. Le Département va également participer financièrement au plan cinéma de la région. Et grâce à VPA qui travaille à l'implantation de nouveaux acteurs sur notre territoire qui en est déjà bien pourvu, nous allons être un des tout premiers départements en matière de studio d'animation. »

« Nous avons souhaité fédérer les entreprises et les personnalités qui veulent porter les couleurs du Vaucluse. »

■ Cette année 2022 a aussi été marquée par le lancement de la 'Team Vaucluse' ?

« Oui, nous avons effectivement souhaité fédérer les entreprises et les personnalités qui veulent porter les couleurs du Vaucluse, le faire rayonner en France comme à l'international, afin de susciter des implantations d'entreprises et l'installation de talents sur le territoire. C'est l'ambition de la toute nouvelle 'Team Vaucluse' et cette mise en réseau des décideurs qui vont désormais avancer sur des thématiques de réflexion et de travail courant 2023. »

■ La fusion entre Vallis habitat et Grand delta habitat a constitué un autre dossier important de cette année écoulée ?

« J'ai été interpellé par de nombreux maires de Vaucluse sur les grandes difficultés qu'aurait Vallis habitat à remplir tous ses engagements en matière de logement dans les années à venir que ce soit en termes de réhabilitation d'un parc vieillissant, de construction dans les zones carencées ou de réponse à la nouvelle réglementation thermique d'isolation des logements. Nous avons donc choisi de fusionner notre bailleur départemental avec Grand delta habitat, une coopérative vauclusienne qui depuis des années a fait ses preuves dans la gestion du logement social. C'est le choix de l'efficacité et de la modernisation de notre logement social car nous voulons apporter une réponse rapide aux attentes des locataires. »

« Grand delta habitat s'est ainsi formellement engagé dans le cadre de cette fusion à réhabiliter 4 000 logements en 5 ans sur tout le territoire du Vaucluse. C'est considérable ! Cette rénovation est notre priorité car c'est celle des maires comme celle des locataires. Dans le même temps, cette dynamique va également s'accompagner de la construction de logements neufs à travers un engagement de 500 logements neufs par an dans le Vaucluse. »

■ Votre leitmotiv c'est donc d'agir tout azimut pour le Département ?

« Je pense tout le temps au Département, même la nuit. Il faut aller parfois là où l'on ne nous attend pas

Ecrit par le 17 juin 2026

mais où je sais qu'il y a un véritable besoin. C'est très important de faire. Les gens attendent des solutions. Ils ont envie d'entendre des choses qui vont leur faire du bien. Bien sûr qu'il y a des choses qui vont mal mais il y a aussi des choses qui vont bien. Dans cette optique, le rôle des politiques c'est de dire où l'on va. Et l'administration dit comment on y va. C'est un travail commun mais il faut effectivement qu'il y ait quelqu'un qui trace un cap. Et je ne cesse de le dire, le mandat de président du Département est un mandat local. Alors au final, il y a ce que l'on veut être et ce que l'on veut faire. Moi j'ai choisi de faire : au département mais aussi avec les maires de Vaucluse. »

Propos recueillis par Laurent Garcia

Recentralisation du RSA : un décret fixe les critères d'éligibilité à satisfaire



Le décret du 26 octobre 2022 définit les critères à remplir pour bénéficier de la recentralisation du revenu de solidarité active. Une expérimentation qui doit démarrer dans de nouveaux départements à partir du 1er janvier 2023.

Ecrit par le 17 juin 2026

Adopté dans la loi de finances initiale pour 2022, le principe de l'expérimentation de la recentralisation du revenu de solidarité active (RSA) fait l'objet d'un nouveau décret. Paru au Journal officiel ce 27 octobre 2022, il vient appliquer [l'article 132](#) de la loi « 3DS » qui a ouvert une nouvelle phase de candidatures en vue d'un démarrage du dispositif à partir du 1^{er} janvier 2023.

Alors que la Seine-Saint-Denis et les Pyrénées-Orientales ont étrenné cette renationalisation dès cette année en métropole (s'ajoutant à la Réunion, Mayotte et la Guyane), [le décret](#) précise les critères cumulatifs nécessaires auxquels doivent répondre les nouveaux départements volontaires. Les Bouches-du-Rhône, la Meurthe-et-Moselle, l'Ariège, l'Essonne, ou encore les Landes se sont portés candidats. Un décret viendra préciser les territoires retenus.

Trois conditions

Les départements admis à l'expérimentation, qui durera jusqu'en 2026, doivent cumuler trois conditions. La première concerne l'effort de dépenses constaté en 2020 au titre du revenu de solidarité active une fois déduits les montants de compensation relatifs au RSA. Ainsi, le « reste à charge par habitant du département doit être supérieur à 1,2 fois le reste à charge national moyen par habitant ».

Deuxième condition, la proportion de bénéficiaires du RSA, et, le cas échéant, du revenu de solidarité, dans la population du département, doit être 1,2 fois supérieure à cette même proportion dans l'ensemble des départements. Les bénéficiaires pris en compte sont ceux constatés au 31 décembre 2020.

Enfin, le revenu moyen par habitant en 2020 du département doit être inférieur à 0,9 fois le revenu moyen par habitant de l'ensemble des départements.

Tous ces indicateurs sont calculés sur une base excluant les départements « dont la compétence d'attribution et de financement du revenu de solidarité active et, le cas échéant, du revenu de solidarité a été transférée à l'État ».

MH

Ecrit par le 17 juin 2026



DR

Comment se passe la rentrée en Vaucluse?

Ecrit par le 17 juin 2026



Le saviez-vous ? 30 000 collégiens ont fait leur rentrée ce jeudi 1^{er} septembre dans 41 collèges publics et 13 privés dont 5 900 entreranno en sixième. 24 000 iront en collèges et 6 000 dans des établissements privés. Face à eux ? 2 197 enseignants missionnés à transmettre leurs savoirs. 8 000 PC seront attribués cette année aux 6^e tandis que 14 000 l'avaient été en 2021. 1,6M€ a été dévolu aux 187 projets initiés par les collégiens. Plus de 13M€ seront dédiés au fonctionnement des collèges. Et pour bien accueillir ces citoyens de demain, le Département de Vaucluse mise sur la réhabilitation des établissements pour un meilleur confort thermique, plus de sobriété énergétique, plus d'espace, un accueil optimisé et des circulations facilitées dans les locaux. Pour cela le Département et l'État mettent plus de 31,5M€ sur la table.

« Pour la première fois depuis deux ans, la situation sanitaire n'aura pas marqué la rentrée scolaire. Aujourd'hui 30 000 collégiens retrouvent les bancs de l'école dans des conditions normales, a annoncé Dominique Santoni, Présidente du Conseil départemental de Vaucluse, dans 41 collèges publics et 13 privés. Elle poursuit : Aux côtés des questions sociales et de l'entretien des routes, les collèges constituent l'une des principales compétences du Département. Pour l'année 2022, nous consacrons d'ailleurs une enveloppe de plus de 13M€ au fonctionnement des collèges. S'ajoutent à cela les investissements aussi bien en matière d'équipements informatiques que de réhabilitation de bâtiments.»

Écrit par le 17 juin 2026

Distribution de 8 000 PC

«Nous distribuons, cette année, 8 000 PC portables hybrides aux collégiens de 6e ainsi qu'aux élèves des classes dites UPE2A (classes réservées aux élèves allophones -parlant une autre langue maternelle que le français). Les ordinateurs sont équipés d'un logiciel de contrôle parental afin de sécuriser la navigation Internet à domicile. Ces ordinateurs visent à garantir à tous les élèves d'égales conditions d'accès à l'apprentissage, un des piliers de notre politique consacrée aux collèves,» a précisé Dominique Santoni.

Un logiciel de restauration scolaire

L'ensemble des chefs de cuisine ont été équipés de tablettes permettant d'améliorer la traçabilité des produits et le suivi des températures. Par ailleurs, des économies d'échelle seront réalisées via le marché d'achat des denrées alimentaires.



En robe foncée Véronique Arnaud Deloy, maire d'Apt ; Dominique Santoni (en bleu) présidente du Département et Claudie François-Gallin Directrice académique des services de l'Éducation nationale (Dasen)

La rentrée en chiffres

Plus de 13,3M€ c'est le budget de fonctionnement consacré aux collèges du département. Pus

Ecrit par le 17 juin 2026

précisément : 13 320 740€. Le Vaucluse accueille 24 000 collégiens dont 5 900 font leur entrée en 6^e tandis que 6 000 autres auront intégré un collège privé. Ils auront face à eux 2 197 enseignants missionnés dans le public comme dans le privé. Pour les accompagner 370 agents techniques seront à l'œuvre. Tous seront accueillis dans les 41 collèges publics et 13 collèges privés.

Les missions du Département ?

La sectorisation, la gestion des bâtiments, du mobilier, du matériel informatique, le transport des élèves en situation de handicap, la gestion des agents en charge de l'accueil, de l'entretien, de la restauration scolaire, de la maintenance, du développement d'actions éducatives et de soutien des projets.

187 projets de collégiens réalisés entre 2019 et 2021

1,6M€, dans le cadre du budget participatif, ont été dévolus à 187 projets réalisés ou en cours proposés par les collégiens, issus de 54 établissements. Le collège Viala à Avignon a ainsi accueilli un piano ; A Jean Brunet à Avignon les élèves ont créé des îlots de fraîcheurs végétalisés dans la cour de récréation et acquis du matériel de sport.

Le collège Pays-de-Sorgues au Thor à fait l'acquisition de casques et matériel d'entretien pour les vélos de la classe Ulis (Unités localisées d'inclusion scolaire pour la scolarisation d'enfants en situation de handicap).

Ecrit par le 17 juin 2026



Des ordinateurs au collège pour l'égalité des chances et réduire la fracture numérique

Les projets à venir des collégiens ?

Les élèves du Collège Le Luberon à Cadenet ont opté pour la réalisation d'un espace Zen. Ce sera un jardin pédagogique et une ruche connectée pour le collège Jean Garcin de l'Isle-sur-la-Sorgue, un atelier Mangas pour le collège Voltaire de Sorgues et une classe trottinettes au collège Anselme Mathieu à Avignon.

Déploiement du numérique pour les collèges

Le déploiement du numérique à destination des collèges est devenu depuis 2013 -Loi Peillon- l'une des missions principales du Département. Cela a commencé avec l'installation de bornes Wifi suivie par le prêt d'ordinateurs portables, devenu essentiel depuis la pandémie de covid-19. 14 000 ordinateurs ont ainsi été délivrés aux adolescents de 6^e en 2021. La distribution des PC portables se fera du 12

Ecrit par le 17 juin 2026

septembre au 18 novembre. En cause ? La pénurie, à l'échelle mondiale, de composants électroniques. D'ici 2 ans, tous les niveaux d'enseignement seront équipés, les ordinateurs étant remis à chaque rentrée aux nouveaux collégiens.

L'entretien des collèges

Le collège du Pays-des-Sorgues au Thor

Il a notamment concerné **le collège du Pays-des-Sorgues au Thor** qui accueille 600 élèves en provenance du Thor et de Châteauneuf-de-Gadagne. Les travaux ont concerné la réfection de la toiture et des façades ainsi que le remodelage des espaces intérieurs. Une extension de 1 118m² a permis de loger la nouvelle demi-pension et deux nouveaux parvis ont été créés. L'un concerne l'accès à un nouveau local à deux-roues et l'autre l'accès à la salle polyvalente, au hall d'accueil et à la cour de récréation. Le chantier s'est élevé à 6,5M€ financés par le Département de Vaucluse et une participation de 30% de l'État, soit 1,3M€ au titre de la dotation de soutien à l'investissement départemental (DSID).

La restructuration partielle du collège Voltaire, à Sorgues

La collège, construit en 1964 -58 ans- a connu une importante dégradation de ses façades. Afin d'assurer la continuité pédagogique, le phasage des travaux a démarré en 2020 pour prendre fin en février prochain. Ceux-ci sont intervenus dans la restructuration des deux bâtiments et la rénovation partielle d'un 3^e. L'opération se monte à 5,2M€ dont 1,28 émanant de l'État.

Ecrit par le 17 juin 2026



Le collège Voltaire à Sorgues

Le collège Saint-Exupéry à Bédarrides

Il accueille 500 élèves et les travaux entamés en juillet dernier devraient se poursuivre sur deux ans. L'effort est là porté sur le confort thermique et l'étanchéité. Au programme : la rénovation du bâtiment principal avec la réalisation d'un pôle sciences et technologies, l'entrée principale et les espaces d'accueil, le préau, le stationnement extérieur et de nouveaux sanitaires. Les travaux s'élèvent à 6,6M€ avec une participation de l'État de 1,5M€ pour le volet thermique.

Collège Lou Vignarès à Vedène

Le Collège Lou Vignarès accueille 750 élèves. Alors pour gagner du temps un collège provisoire sera installé sur le site permettant les premiers travaux été 2023 dans les locaux ainsi libérés. Au programme ? Un collège économe en énergie et aussi une réorganisation des circulations, la création d'un hall d'accueil, une salle polyvalente, un foyer des élèves et une salle informatique. Le coût de la réhabilitation ? 12,24M€ dont 535 000€ financés par l'État.

Le collège Victor Schoelcher à Sainte-Cécile-Les-Vignes

L'établissement verra sa toiture totalement revue sur... 4 400m², ainsi que l'isolation et l'étanchéité.

Ecrit par le 17 juin 2026

Début des travaux cet automne pour une facture de 700 000€.

Collège Marcel Pagnol à Pertuis

L'établissement accueillera bientôt un préau de 350m² pour lesquelles les fondations sont déjà terminées et la structure métallique posée pour un montant des travaux estimé à 350 000€.



Le collège Pays-de-Sorgues au Thor

Pose de mini-centrales photovoltaïques sur le toit des établissements

Huit collèges de Vaucluse arborent des panneaux photovoltaïques sur leur toit. Il s'agit d'Albert Camus à La Tour d'Aigues, d'André Malraux à Mazan, de Vallée du Calavon à Cabrières-d'Avignon, de Clovis Hugues et Rosa Parks à Cavailon, de Marie Mauron et Marcel Pagnol à Pertuis ainsi que du collège Pays-des-Sorgues, au Thor.

Dans le futur ?

Le département a diligenté des experts pour identifier de nouveaux sites et accroître la production d'électricité verte. Dès maintenant ces panneaux produisent l'équivalent de la consommation annuelle de 500 foyers ce qui représente une économie de 102 tonnes de CO₂ et couvrent une surface de 8 860m².

Ecrit par le 17 juin 2026

Les actions culturelles et civiques

Le Département finance à hauteur de 200 000€ des actions culturelles et civiques dont des ateliers d'écriture avec **'Tous à la page'** qui invite les collégiens à découvrir les plaisirs de l'écriture et de la lecture grâce à l'accompagnement d'associations avignonaises. **'Danse au collège'** créé le lien entre professeurs et élèves semi-professionnels du Conservatoire à rayonnement régional du Grand Avignon et permet aux adolescents d'assister à un spectacle. Mardi 7 et jeudi 9 février 2023 à l'Auditorium Jean Moulin au Thor.

Collège au concert

Il est question, là, de vivre l'expérience du concert symphonique donné par l'Orchestre régional Avignon Provence et d'échanger avec les professionnels. Les élèves découvriront le concert symphonique mêlé de Beatbox, le traitement numérique, la rythmique et les modes de jeu. Les dates prévues ? Les 6 et 7 avril 2023 à l'Auditorium du Thor.



Claudie François-Gallin (Dasen) et Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse

Pop the Opéra ?

C'est la méga-chorale des collégiens qui se produit chaque année pour annoncer le printemps et surtout s'essayer à l'art lyrique. Ça se passera samedi 6 mai 2023 à l'auditorium Jean Moulin du Thor.

Ecrit par le 17 juin 2026

Escapades collégiennes

C'est en fait un appel à projet lancé par le Département en juin dernier et dévolu aux 13 établissements du Réseau d'éducation prioritaire du Vaucluse. Les thématiques ? Être un collégien 'bien dans sa peau', 'bien avec les autres' et 'bien dans son environnement'. Dans ce cadre les élèves pourront mettre en place des actions pour la prévention et la lutte contre toutes les formes de harcèlement, les addictions, l'homophobie et la mise en avant du vivre ensemble et de l'égalité des chances. Une enveloppe de 50 000€ est prévue pour ces initiatives.

Le campus sécurité routière

le Département investit 36 000€ pour l'opération 'Campus sécurité routière' dans les collèges. Ces journées de sensibilisation existent depuis 1996 et promeuvent les règles de bonne conduite. En 24 ans 119 000 jeunes ont pu y assister et se mettre à la place du piéton, du cycliste, du motocycliste et se projeter en tant que futur conducteur. 5 658 collégiens ont ainsi assisté au campus sécurité routière l'année dernière.

Le transport scolaire des élèves et étudiants en situation de handicap

Le Département apporte une assistance au transport pour ces élèves et leur famille, depuis la maternelle jusqu'à l'université pour une enveloppe de 2,4M€. La structure prend en charge financièrement les déplacements de la personne handicapée et de ses accompagnants dans le cadre des transports en commun et les frais kilométriques si la personne se déplace dans un véhicule personnel. Également le Département organise des circuits de transport, en regroupant les élèves depuis le domicile de chacun vers leurs établissements scolaires. Chaque année 570 élèves et étudiants sont ainsi concernés.

Département, le Contrat territorial d'avenir bientôt en ordre de marche

Ecrit par le 17 juin 2026



Le contrat territorial d'avenir a été pensé pour structurer le Contrat de plan État-Région (CPER) 2021-2027. Au total, au niveau régional, l'État et la Région engageront conjointement 5 120,772 M d'€, au profit de l'adaptation des territoires à un nouveau modèle de développement solidaire et respectueux de l'environnement.

Le volet Vauclusien comprend 6 catégories de projets avec un accompagnement immédiat d'opérations ciblées :

- **Equilibre et solidarité des territoires** : 9 projets structurants seront financés sur la période 2021-2027 entre l'État et la Région pour un montant global de plus de 34M€ ;
- **L'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation** : qui bénéficieront d'une enveloppe État : 8,6 M€, Région à hauteur de 7 M€ et le Département pour 3,8M€ en faveur de Jean Zay Agroparc, de l'Université d'Avignon ainsi que de l'[Inrae](#) (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) ;
- **La culture et le patrimoine** : avec près de 13,6 M€ contractualisés entre l' État et la Région ;
- **la mobilité douce** : l'État et la Région souhaitent conjointement s'engager en faveur du territoire sur

Ecrit par le 17 juin 2026

le développement de la mobilité douce, avec plus de 7M€ mobilisés sur de nombreux projets d'aménagements cyclables ;

- **Les transports collectifs** : le projet emblématique du tramway du Grand Avignon -2ème phase- avec des crédits contractualisés État - Région de près de 16 M€. En soutien aux transports collectifs en site propre, l'État finance également la navette express Les Angles - Avignon pour un montant de 2,15M€ ;
- **La transition climatique**, énergétique et environnementale, l'État, l'[Agence de l'eau](#), l'[Adème](#), les [fonds friches](#), la Région et le Département soutiennent les projets portés par les collectivités territoriales sur cette thématique à enjeux, pour un montant global de près de 11,3M€.

Le document concernant le territoire vauclusien sera prochainement co-signé par [Christophe Mirmand](#), préfet de région Paca, [Bertrand Gaume](#), préfet de Vaucluse, [Renaud Muselier](#), Président du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et [Dominique Santoni](#), Présidente du Conseil départemental de Vaucluse.

MH

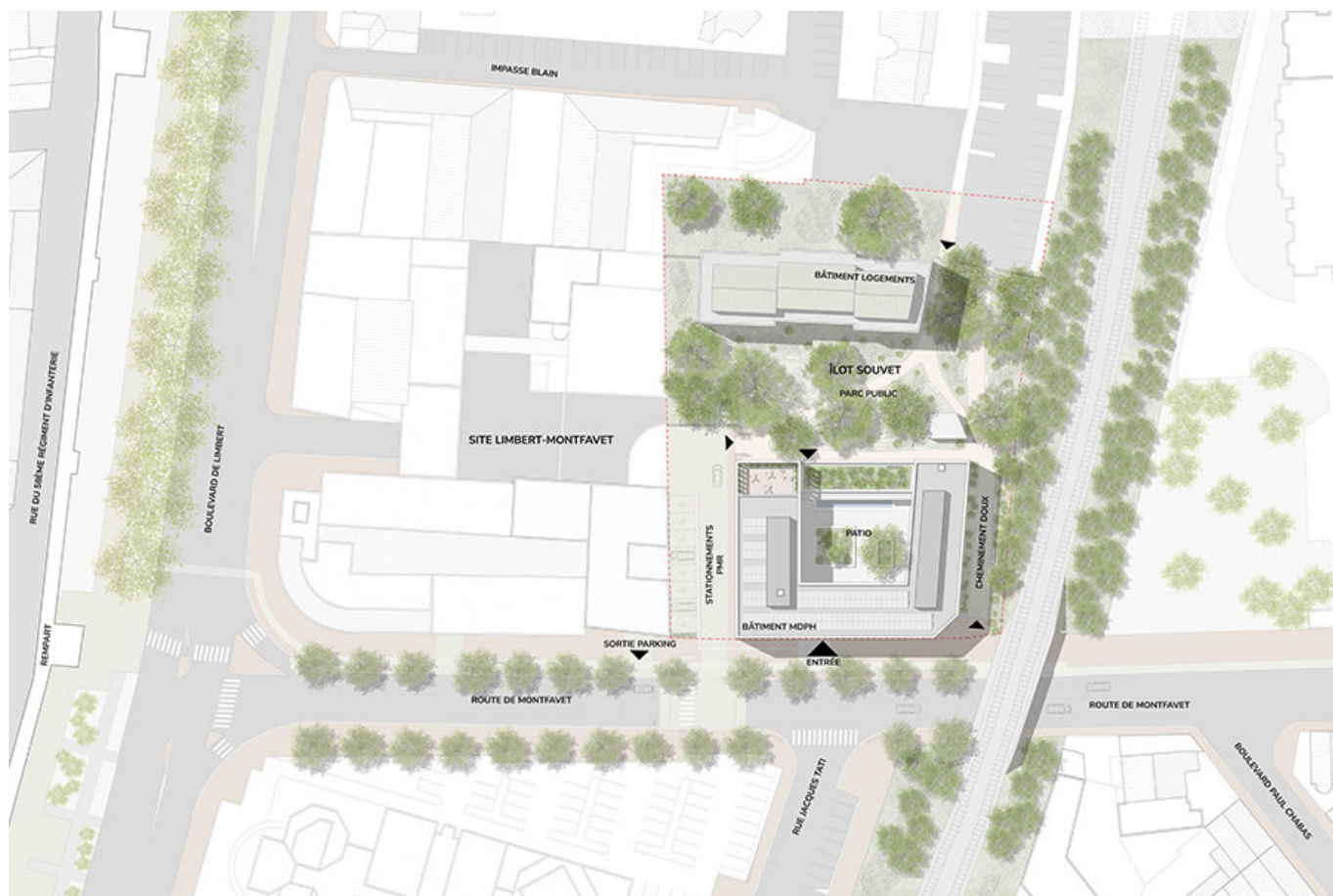
A la découverte de la future Maison des personnes handicapées de Vaucluse

Ecrit par le 17 juin 2026



Le Conseil départemental de Vaucluse vient de désigner l'équipe lauréate de l'appel à projet pour la construction de la nouvelle Maison des personnes handicapées (MDPH) du Département à Avignon. Il s'agit de [l'agence marseillaise Leteissier-Corriol](#) qui sera en charge de la maîtrise d'œuvre de ce chantier devant débuter début 2023 pour une livraison attendue fin 2024. D'un montant total de 8,9M€, les travaux prévoient la construction d'un bâtiment de 2 700m² en R+3 au niveau de l'îlot Souvet, situé derrière le palais de justice, juste en face, de l'autre côté de la route de Montfavet.

Ecrit par le 17 juin 2026



© Agence Leteissier-Corriol

Conception bioclimatique

Le bâtiment affichera une identité 'méditerranéenne' et sera conçu en intégrant une conception bioclimatique. Les façades seront traitées en pierre claire de manière unitaire alors que les ouvertures offriront un jeu de lumière tout en protégeant du soleil. Des ouvertures étroites du rez-de-chaussée sont par ailleurs prévues pour garantir intimité et sécurité.

A l'image d'un cloître, le cœur de l'édifice abritera un patio avec son bassin, sa galerie, son préau et ses espaces plantés. Ce lieu 'apaisant' sera surplombé d'une passerelle à R+1 (située à l'arrière du lieu) visant à faire transition entre le volume institutionnel de la MDPH à R+3 et l'espace naturel du parc.

Ecrit par le 17 juin 2026



© Agence Leteissier-Corriol

« Cette opération est un projet fédérateur qui regroupe les services de l'ancienne MDPH et la Direction des personnes âgées et personnes handicapées, explique l'agence dirigées par [les architectes Elisabeth Leteissier et Jean-Luc Corriol](#). Notre approche se devait d'être exemplaire sur tous les plans. Un soin tout particulier a été apporté dans la conception architecturale et l'aménagement des lieux, compte-tenu de la vocation du bâtiment : assurer le meilleur confort d'usages pour tous, une accessibilité sans discrimination dans un lieu où la signalétique sera de haute lisibilité. »

Écrit par le 17 juin 2026



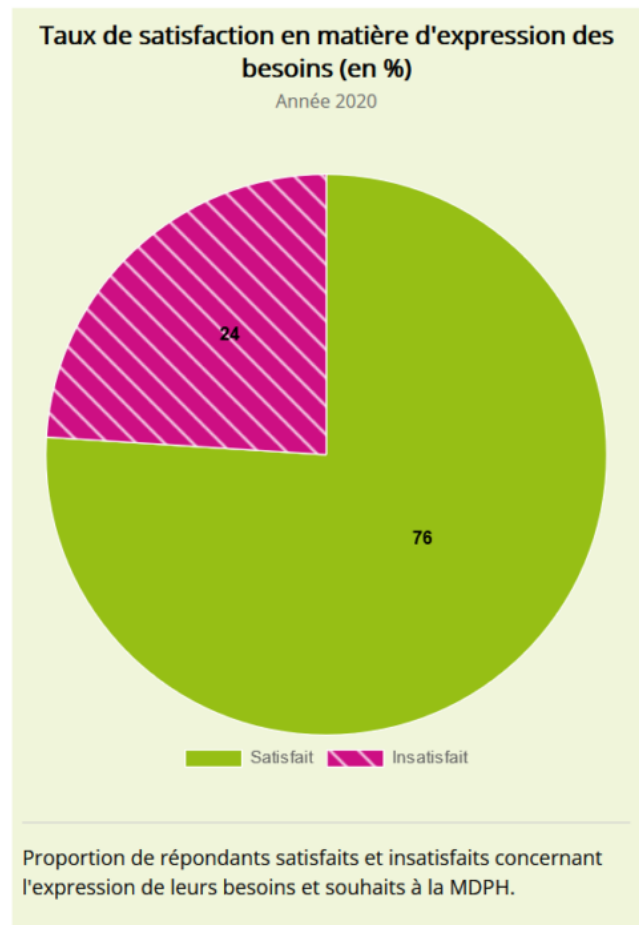
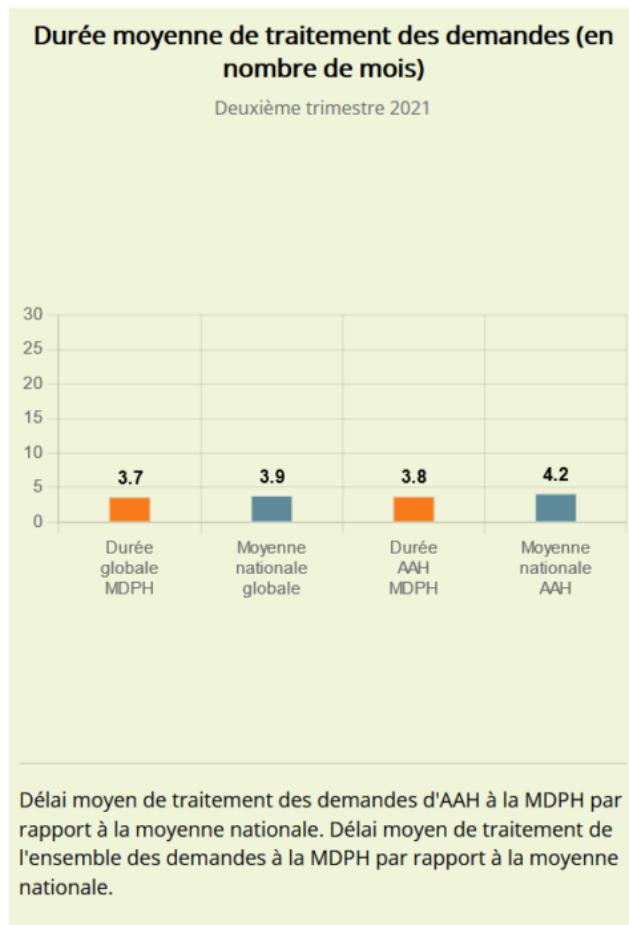
© Agence Leteissier-Corriol

Mieux accompagner le handicap

Actuellement située boulevard Limbert, la MDPH de Vaucluse a pour mission l'accueil, l'information, l'accompagnement et le conseil des personnes handicapées et de leur famille, ainsi que de sensibilisation des citoyens au handicap. Dans ce cadre, la MDPH 84 met en place une équipe pluridisciplinaire qui évalue les besoins de la personne handicapée et une commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) qui prend les décisions relatives à l'ensemble des droits de la personne dans son champ de compétences.

Selon [le baromètre du CNSA](#) (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie), le Vaucluse affiche des taux de traitement des demandes inférieurs à la moyenne nationale que ce soit en matière de AAH ou de MDPH (voir graphique ci-dessous). De quoi afficher un taux de satisfaction de 76% en Vaucluse en ce qui concerne l'expression des besoins.

Ecrit par le 17 juin 2026



En France, depuis 2019, la durée moyenne de traitement d'un dossier a diminué de 15% en passant de 4,6 mois à 3,9 mois au 2e trimestre 2021. Cette durée moyenne est de 3,4 mois pour les dossiers concernant des enfants et 4,2 mois pour les dossiers des adultes. Dans le même temps, la durée de traitement des demandes d'Allocation Adulte Handicapé (AAH) est passée de 4,8 mois à 4,2 mois. Aujourd'hui, la durée moyenne de traitement d'un dossier est encore supérieure à 5 mois dans 18 départements, alors qu'elle est inférieure à 4 mois dans 62 départements. S'agissant des droits à vie ouverts pour l'AAH, près de 61 départements respectent l'objectif fixé par le gouvernement à 65% des dossiers traités, alors que 18 départements ont une moyenne inférieure ou très inférieure à 50% des dossiers traités. L'objectif est de réduire ces délais à 3 mois en 2022.

Pour le Vaucluse, la part des droits attribués sans limitation de durée concernant l'allocation adulte handicapé s'élève à 75% contre 64% au niveau national alors que la durée des droits ouverts en matière de scolarisation est de 29,8 mois contre 30,8 à l'échelle hexagonale.